

Puy-de-Dôme → Formation

APPRENTISSAGE ■ La Chambre de métiers Auvergne-Rhône-Alpes prend seule les rênes du centre de Clermont-Ferrand

Institut des métiers : divorce à l'amiable

Après plus d'un demi-siècle de cogestion, la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Auvergne-Rhône-Alpes prend seule les rênes de l'Institut des métiers de Clermont-Ferrand.

Cécile Bergougnoux
cecile.bergougnoux@centrefrance.com

Après 53 ans de cogestion de l'Institut des métiers de Clermont-Ferrand, les deux instances que sont la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) ont décidé de mettre fin à cette histoire commune. Après l'annonce de la séparation début février, voici venu le temps d'acter le divorce.

Depuis hier, et les assemblées générales extraordinaires, la CMA d'Auvergne-Rhône-Alpes pilote

Présidence

Le nouveau conseil d'administration a élu hier son président. Il s'agit de Denis Grudet, photographe professionnel installé à Aubière. Il sera entouré au bureau de deux élus de la CMA d'Auvergne-Rhône-Alpes (dont le président de la CMA du Cantal) et de plusieurs élus du Puy-de-Dôme, dont le président de la CMA, Jean-Luc Helbert.

désormais seule l'Institut des métiers de Clermont-Ferrand. Vincent Gaud, le président de la CMA régionale a répondu à nos questions.

■ **Pourquoi la CMA a-t-elle souhaité reprendre seule la gestion de l'Institut des métiers ?** Cela fait partie de notre plan de mandature : intensifier notre présence sur la formation initiale. Le réseau des CMA est le premier formateur d'apprentis infra-bac en



CLERMONT-FERRAND. Au centre, le nouveau président de l'Institut des métiers Denis Grudet, entouré du président de la Chambre de métiers régionale (à droite) et de la Chambre départementale (à gauche) et des membres du nouveau bureau. PHOTO RÉMI DUGNE

France, avec 177 centres de formation en gestion directe et plus de 140.000 apprentis. Nous avons une vraie légitimité. Nous avons présenté un projet structurant, avec notre vision, notre bon sens artisanal, et une volonté claire de développement. La CCI avait un autre projet, une autre approche. Il a fallu trancher.

■ **Comment la décision a-t-elle été prise ?** Il y a eu beaucoup d'échanges, par-

fois vifs, c'est normal quand on est passionné.

Enfin, c'est l'État, via la préfète de région et le préfet du Puy-de-Dôme, qui a arbitré. Notre projet a été retenu. La CCI, ne se reconnaissant pas dans notre modèle, a choisi de se retirer. Elle reste toutefois présente dans le futur comité de perfectionnement.

■ **Quel est le projet que vous portez pour l'Institut ?** D'abord, l'Institut va inté-

53 ans d'histoire et une facture à près de quatre millions d'euros

L'Institut des métiers a fêté ses cinquante ans en 2022. Trois ans plus tard, son histoire prend une autre direction.

1972. Le Centre de formation professionnelle et permanente accueille ses premiers apprentis mais aussi des ouvriers, des techniciens, des chefs d'entreprise des secteurs de l'artisanat, du commerce et de l'industrie à la rentrée 1972. Les locaux, au cœur de « la nouvelle ZUP de la Croix-de-Neyrat-Flamina, rapporte *La Montagne* de 13 octobre 1972, sont flamboyants neufs ». Déjà sis rue du Château-des-Vergnes. Une cinquantaine d'enseignants sont prêts à essayer les plâtres dans trois secteurs de formation : alimentation, commerce, mécanique, relate le site de l'Institut des métiers.

Gouvernance. En 1972, l'Institut des métiers est né de la volonté de Jean Paquet, président de la CMA, Louis Charatoire,

président de la CCI et Gabriel Monpied, maire de Clermont-Ferrand.

Un Groupement d'intérêt public (GIP), une structure juridique permettant à des partenaires publics et privés de mettre en commun leurs moyens pour réaliser des missions d'intérêt général, est créé. La gouvernance est assurée sous la forme d'une association à but non lucratif régie par la loi de 1901. Le conseil d'administration, composé de membres des chambres, d'entreprises partenaires et de professionnels, fonctionne avec une présidence tournante entre les deux chambres. Il définit les orientations stratégiques et nomme un directeur général chargé de les mettre en œuvre.

53 ans plus tard, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes rachète donc à la CCI les droits de propriété pour 3,7M€, les parts dans le GIP (170.000 €) et la CCI ne participera plus aux instances gouvernementales.

C. B.

Pourquoi la CCI du Puy-de-Dôme se retire-t-elle ?

La chambre de commerce et d'industrie (CCI) Puy-de-Dôme Clermont Auvergne se retire donc de l'Institut des métiers de Clermont-Ferrand.

Il s'agit d'un choix assumé que son président, Claude Barbin, justifie par trois raisons principales. Il a exposé ces raisons au personnel en février. Il a accepté de nous en faire part, hier à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire qui a permis de modifier les statuts du centre de formation.

1 **Une volonté forte de la CMA régionale de reprendre le main.** « La Chambre de métiers et de l'artisanat Auvergne-Rhône-Alpes a exprimé une volonté claire de piloter seule l'Institut des métiers. » Elle souhaite projeter l'établissement dans un avenir « vertueux », avec une rigueur budgétaire affirmée et une ambition de développement mesurée. Face à cette posture, la CCI a choisi de ne pas faire obstacle : « Ce n'était pas notre vo-



EXPLICATIONS. Claude Barbin, Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Puy-de-Dôme Clermont Auvergne. PHOTO RÉMI DUGNE

lonté de vendre. En 2022, nous avions même acté la poursuite de la cogestion. Mais nous ne partageons pas le même projet pour l'Institut de métiers. »

2 **Une orientation impulsée par l'État vers une gouvernance régionale.** Le deuxième facteur évoqué est d'ordre institutionnel. Selon le président Barbin, face à ces deux projets

grer un réseau national puissant, ce qui lui donnera un rayonnement bien au-delà de l'Auvergne. Ensuite, nous allons travailler sur sa structuration : faut-il rester sur le site actuel, déménager ? Rien n'est décidé, mais nous voulons un développement maîtrisé. Nous voulons aussi adapter l'offre de formation aux besoins concrets des TPE et des entreprises artisanales. Pas question de se disperser : il faut coller à la réalité économique.

3 **Et sur le plan financier ?** La rigueur budgétaire est un pilier de notre projet. Le modèle précédent, avec la baisse des aides au contrat d'apprentissage, nous semblait difficilement viable à moyen terme. Nous allons chercher des économies, mutualiser certaines fonctions, tout en préservant la qualité de l'outil.

■ **Le climat social est tendu depuis plusieurs mois. Cette reprise inquiète-t-elle les salariés ?** Au contraire. Tous les syndicats ont exprimé leur souhait de nous voir reprendre la gestion. Bien sûr, il y aura des inquiétudes, c'est normal. Mais notre objectif est clair : stabiliser, développer, et faire de l'Institut des métiers un fleuron régional de la formation. ■

1 **2 000** Le nombre d'apprentis encadrés à l'Institut des métiers à Clermont-Ferrand. Des apprentis (1.800) et des adultes en formation continue.

70 Le nombre de diplômés proposés en alternance du CAP au Bac + 3 dans six secteurs : vente et commerce, métiers de l'automobile, soins et services à la personne, hôtellerie-restauration, métiers du bois et métiers de bouche.

150 Le nombre de salariés de l'Institut des métiers. Dont 90 formateurs.

2 Le nombre de sites de formation : Clermont-Ferrand et Ambert.

1 300 Le nombre d'entreprises partenaires.

85 % L'Institut affiche un taux de réussite global aux examens de 85,4 % et un taux de satisfaction des apprentis de 79,8 %.

14 M€ Le budget 2024, financé par la taxe d'apprentissage via la Région, les branches professionnelles, entreprises, apprentis...

est aussi bon pour nos entreprises. »

3 **Une demande exprimée par les syndicats.** Enfin, un élément plus inattendu a joué un rôle décisif : les échanges avec les représentants syndicaux. Lors d'un mouvement social en janvier, le président de la CCI a longuement discuté avec eux. Il dit avoir perçu une attente claire : celle d'un changement de gouvernance. « J'ai parlé 45 minutes sous la pluie avec les syndicats. J'ai compris qu'ils souhaitaient voir arriver un pilote unique. »

Il semble donc que la CCI se retire, mais sans amertume. Elle reste présente au sein du comité de perfectionnement et se félicite de transmettre « un outil performant, avec des finances saines, un audit validé par l'État, et un investissement récent de plus d'1,5M€ ». ■

C. B.

➔ **Infos plus.** Claude Barbin a tenu à remercier l'ancien président Guy Roche et son équipe pour « l'excellent travail accompli ».